



Saint-Georges, le 31 août 2022

Chers parents,

Notre équipe éducative a décidé de faire bénéficier, à tous les élèves qui en ont besoin, de périodes d'enseignement spécifiques visant à renforcer la connaissance et la maîtrise de la langue de l'école et de la culture scolaire. Concrètement, ces élèves seront pris en charge par un professeur particulier pour renforcer leur vocabulaire scolaire (se présenter, répondre à des consignes...) dans le but de mieux maîtriser la langue française.

Afin de pouvoir déceler si votre enfant entre dans les critères attribués par la Fédération Wallonie-Bruxelles, des tests seront réalisés individuellement avec tous les élèves des classes non immersives de la M3 à la P4 dans le courant du mois de septembre (exceptés ceux qui en bénéficient déjà).

Ces tests, d'une durée de \pm 20 minutes, doivent être perçus comme une opportunité de recevoir un accompagnement complémentaire en français pour votre enfant durant un an et sont réalisés de manière consciencieuse et dans le respect de chacun.

Les tests établis en M3A, P1A et P2A sont axés sur le savoir écouter et le savoir parler. Les tests des élèves de P3A et P4A portent sur le savoir écouter, le savoir parler, le savoir lire et le savoir écrire.

Les résultats de ces tests seront ensuite renseignés à la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui identifiera les élèves qui peuvent bénéficier de ces heures d'aide.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction et l'équipe éducative

Dans le cadre de ces tests, nous devons mentionner si votre enfant parle d'autres langues que le français à la maison. Nous comptons dès lors sur vous pour nous communiquer les informations suivantes :

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Langue(s) parlées par votre enfant : français +.....

Nom de la personne responsable,

date et signature :